



Rapport annuel sur l'Eau - année 2018

Le Syndicat Eau et Assainissement de la Paquetterie regroupe onze communes :

- NONANCOURT et LA MADELEINE DE NONANCOURT (communes d'origine)
- COURDEMANCHE, ILLIERS L'EVEQUE, LE MESNIL SUR L'ESTREE, LOUYE, MARCILLY SUR EURE, ST GEORGES MOTEL, ST GERMAIN SUR AVRE, et ST LAURENT DES BOIS depuis le 01 janvier 2007
- ST LUBIN DES JONCHERETS depuis le 01 janvier 2009

Le syndicat assure en régie, pour toutes les communes, la gestion financière et technique des services d'eau (refoulement / distribution). Il alimente 6 700 abonnés environ.

I Présentation générale du service

Caractéristiques du service eau.

1.1 Le S.E.A.P possède dix points d'eau en service :

- Le forage de « Fumeçon », situé à St Germain sur Avre, (indice BRGM 02162X2001),
- Les forages de « Basseline », 2 forages situés à St Germain sur Avre. et mis en service juillet 2013
- Les forages du « Ruet », 2 forages situés à St Germain sur Avre.
- Les forages du « Près des Forges », 4 forages situés à Mesnil sur l'Estrée. et mis en service en juillet 2013

Ces forages, via le réservoir de mélange de St Germain sur Avre, alimentent les communes de st Germain sur Avre, Courdemanche, Illiers l'Evêque, Louye, La Madeleine de Nonancourt, Marcilly sur Eure, Mesnil sur l'Estrée, Nonancourt, ST Georges Motel, St Laurent des Bois et partiellement la commune de ST Lubin des Joncherets (secteur des Caves).

- Le forage de « la Fontaine » (indice BRGM 02162X0005), qui alimente la commune de St Lubin des Joncherets (hors secteur des Caves)

=> L'eau de ces captages est traitée au chlore gazeux



1.2 Les réservoirs sont au nombre de huit :

- le réservoir du Canon à Nonancourt, d'une capacité de 600 m³,
- le château d'eau de Marcilly sur Eure d'une capacité de 500 m³,
- le château d'eau de St Germain sur Avre d'une capacité de 650 m³,
- le château d'eau de St Lubin des Joncherets, à la Poterie, d'une capacité de 1 000 m³
- le réservoir semi enterré du Haut Vrissueil à St Lubin, d'une capacité de 250 m³,

Les réservoirs mis en services en 2013

- Le réservoir de « Buisson Brûlé », à La Madeleine de Nonancourt, d'une capacité de 950 m³,
- Le réservoir « Les Murs de Louye » à Louye, d'une capacité de 500 m³
- le nouveau réservoir de mélange de St Germain sur Avre, d'une capacité de 400 m³

=> Aucun traitement de l'eau n'est effectué sur les réservoirs, hormis celui de Louye (chlore gazeux pour le départ d'eau vers Marcilly sur Eure).

1.3 Linéaire de réseau.

En plus des 10 captages et 8 réservoirs, le personnel du SAE Paquetterie gère 201 kilomètres de réseaux d'eau potable et 32 kilomètres de branchements.

1.4 Problèmes d'exploitation du réseau d'eau.

La qualité de l'eau est bonne depuis la mise en route des nouveaux forages et du réservoir de mélange : les teneurs en nitrate de l'eau distribuée sont conformes aux normes en vigueur. Elles se stabilisent à environ 29 mg/l.

Qualité du service

1.5 Accueil clientèle

Le S.A.E.P. est ouvert au public aux horaires suivants :
du lundi au vendredi : 9 H 00 - 12 H 00 / 13 H 30 - 16 H 30
=> le service administratif et le service technique sont à la disposition des abonnés.

Des astreintes de semaines et de fins de semaines sont assurées par les Agents Techniques du S.A.E.P. en cas de problèmes (pannes, fuites) sur le réseau. Un numéro de téléphone d'urgence est laissé à la disposition des abonnés sur le répondeur du syndicat.

1.6 Information de la clientèle

Les analyses d'eau sont affichées dans les locaux du S.A.E.P. et transmises à réception aux Mairies de chaque commune pour affichage.

1.7 Activité du service client

Le service administratif :

- accueille et reçoit les abonnés pour répondre à tous renseignements (prise de rendez-vous pour les vérifications, relevés annuels et renouvellement de compteurs...),
- gère la facturation et le suivi des consommations,
- oriente et propose aux abonnés qui le souhaitent des solutions pour faciliter les règlements annuels (mise en place progressive du prélèvement automatique).

Le service technique :

- surveille et entretient les captages et les réservoirs,
- répare et entretient le réseau,
- réalise les branchements neufs et renouvellements de réseau,
- relève les compteurs d'eau annuellement,
- est à la disposition des abonnés pour tous renseignements d'ordre technique
- suit les travaux d'extension et d'interconnexion sur l'ensemble des communes.

1.8 Conformité de la qualité de l'eau

Des analyses régulières attestent de la conformité de l'eau distribuée aux normes. L'eau distribuée est de bonne qualité et elle peut être consommée par tous.

II Indicateurs techniques

Pour 2018, le S.A.E Paquetterie a édité 15394 factures d'eau (rôles d'eau annuels et échéances 2018) :

	Répartition du nombre de factures
La Madeleine de Nonancourt	1 434
Nonancourt	2 363
Marcilly sur Eure	1 493
Courdemanche	491
Louye	151
St Germain sur Avre	1 515
St Laurent des Bois	161
St Georges Motel	646
Illiers l'Evêque	587
St Lubin des Joncherets	5 363
Mesnil sur l'Estrée	1 190
Total des factures	15 394

Evolution et répartition des volumes

2.1 Volumes prélevés en 2018

Besoins annuels - Prélèvements 2018 (prélèvements 2017 pour mémoire)

	m3 pompés 2018	m3 pompés 2017	Différence
Fumeçons	270 426	324 936	- 54 510
Basseline F1	23 216	61 449	- 38 233
Basseline F2	92 320	80 761	+ 11 559
Les Forges F1	150 163	140 944	+ 9 219
Les Forges FE1	50 232	52 807	- 2 575
Les Forges F2	20 752	19 078	+ 1 674
Les Forges F3	27 773	31 057	- 3 284
Le Ruet F1	40 596	47 917	- 7 321
Le Ruet F2	17 513	23 518	- 6 005
St Lubin des Joncherets	318 288	248 844	+ 69 444
Total m3 pompés	1 011 279	1 031 311	- 20 032

=> soit un total de 1 011 279 m3 pour 2018

2.2 Volumes consommés en 2018 (ventes)

m3 facturés + ventes d'eau 2018

volumes 2017 pour mémoire

	m3 vendus 2018	m3 vendus 2017	Différence
La Madeleine de Nonancourt	65 174	69 139	- 3 965
Nonancourt	106 472	109 269	- 2 797
Marcilly sur Eure	78 987	74 802	+ 4 185
Courdemanche	29 398	30 536	- 1 138
Louye	8 921	9 361	- 440
St Germain sur Avre	47 818	51 749	- 3 931
St Laurent des Bois	11 792	10 605	+ 1 187
St Georges Motel	40 493	41 613	- 1 120
Illiers l'Evêque	44 645	47 831	- 3 186
Le Mesnil sur l'Estrée	37 844	36 951	+ 893
St Lubin des Joncherets	160 419	155 839	+ 4 580
Total des ventes I	631 963	637 695	- 5 732
Vente eau Dampierre SICELP	149 405	142 770	+ 6 635
Total des ventes II	781 368	780 465	+ 903

2.3 Rendements

Définition : il s'agit du rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers du service public et le volume d'eau potable introduit dans le réseau de distribution.

Modalité de calcul :

Volumes consommés mesurés (ventes + fuites) + volumes non mesurés estimés + volumes de service
+ Volumes vendus à d'autres services

$$R = \frac{\text{Volumes consommés mesurés (ventes + fuites) + volumes non mesurés estimés + volumes de service + Volumes vendus à d'autres services}}{\text{Volumes produits + volumes achetés à d'autres services}}$$

2.3.1 Rendements 2012 / 2017 pour mémoire

2012	m3 vendus	m3 pompés	Rendement 2012 en %
Total toutes communes	775 761	1 286 069	60.32 %

2013	m3 vendus	m3 pompés	Rendement 2013 en %
Total toutes communes	819 230	1 167 562	70.16 %

2014	m3 vendus	m3 pompés	Rendement 2014 en %
Total toutes communes	861 149	1 123 654	76.64 %

2015	m3 vendus	m3 pompés	Rendement 2015 en %
Total toutes communes	850 691	1 060 512	80.22 %

2016	m3 vendus	m3 pompés	Rendement 2016 en %
Total toutes communes	836 028	1 021 513	81.84 %

2017	m3 vendus	m3 pompés	Rendement 2017 en %
Total toutes communes	833 234	1 031 311	80.79 %

2.3.2 Rendements 2018

Volumes consommés mesurés : 659 723m³ (631 963 m³ vendus + 27 760 m³ de fuites)

Volumes non mesurés estimés : 3 356 m³

Volumes de service (3.5 % des volumes pompés) : 35 395 m³

Volumes vendus à d'autres services (Dampierre/SICELP) : 149 405 m³

Volumes produits : 1 011 279 m³



$$R = \frac{659\,723 + 3\,356 + 35\,395 + 149\,405}{1\,011\,279 \text{ m}^3} = \frac{847\,879 \text{ m}^3}{1\,011\,279 \text{ m}^3} = 0.8384 \text{ soit } 83.84 \%$$

=> soit un rendement de 83.84 % pour 2018 (hausse du rendement de 3.05 %)

Le rendement est un paramètre important : il est l'expression du bon fonctionnement du service « eau potable », il doit être compris entre 65 % et 85 % (pour le milieu rural). Sous ce seuil, le syndicat ne percevra plus d'aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (décision mise en place dans le 10ème programme).

L'amélioration du rendement est donc une priorité pour le service et chaque m³ d'eau doit être comptabilisé avec précision. Le gaspillage, les réductions pour fuites d'eau et les points d'eau non comptabilisés (arrosage / bouches incendie / points d'eau sans compteurs...) devront être répertoriés.

Les Captages :

Rappel : Les forages situés à St Germain sur Avre et Mesnil sur l'Estrée, via le réservoir de mélange de St Germain sur Avre, alimentent les communes de St Germain sur Avre, Courdemanche, Illiers l'Évêque, Louye, La Madeleine de Nonancourt, Marcilly sur Eure, Mesnil sur l'Estrée, Nonancourt, ST Georges Motel, St Laurent des Bois et partiellement la commune de ST Lubin des Joncherets (secteur des Caves). Le forage de « la Fontaine » alimente la commune de St Lubin des Joncherets (hors secteur des Caves)

Les captages gérés par le SAE Paquetterie sont suivis par l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. 7 paramètres principaux sont surveillés par des analyses régulières. Les échantillons sont prélevés en production ou en distribution.

Les paramètres étudiés sont les suivants :

La bactériologie : Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée

La turbidité : Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matière en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet.

La dureté ou TH (titre hydrotimétrique) : Teneur en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire.

Le fluor : Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1.5 mg/L.

Les nitrates : Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Les Pesticides : Le maximum réglementaire est 0.10 µg/L. En deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

L'aluminium : Élément pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. Le maximum réglementaire est 200 µg/L.

Deux zones de distribution sont retenues par l'Agence Régionale de Santé de Haute Normandie pour l'édition des bilans annuels des contrôles sanitaires officiels de l'eau potable

2.4 Zone de distribution de La Madeleine

Cette zone de distribution est alimentée par les forages de St Germain sur Avre et Mesnil sur l'Estrée.

La synthèse suivante prend en compte les résultats des 23 échantillons prélevés en production et des 10 échantillons prélevés en distribution.

	Nombre d'analyses	Commentaires
Bactériologie	16 analyses	Eau de bonne qualité bactériologique. 100 % des prélèvements sont conformes
Turbidité	23 analyses	Eau conforme à la norme de référence de qualité. 100 % des prélèvements sont conformes. Maximum : 0.39 NFU
Dureté	6 analyses	Eau calcaire Moyenne : 32 °f maximum 33 °f <i>Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé</i>
Fluor	2 analyses	Eau peu fluorée Moyenne : 0.15 mg/l Maximum : 0.15 mg/l <i>Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé</i>
Nitrates	24 analyses	Eau contenant des nitrates Moyenne : 30 mg/l - Maximum : 38 mg/l <i>L'eau peut être consommée sans risque pour la santé</i>
Pesticides	11 analyses	Eau présentant une concentration moyenne inférieure à la limite de qualité pour les pesticides analysés. Toutefois des dépassements de la limite de qualité n'est observé pour le paramètre « diméthachlore ». Moyenne 0.10 ug/L Maxi : 0.29 ug/L <i>La valeur sanitaire du diméthachlore est de 300 ug/L</i>
Aluminium	2 analyses	Eau ne contenant pas ou peu d'aluminium. Moyenne 0 ug/L Maxi : 0 ug/L

Avis sanitaire global de l'ARS

L'eau distribuée en 2018 de qualité moyenne. La présence de pesticides a été observée régulièrement, sans risque pour la santé. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. L'eau peut être consommée par tous. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres.

2.5 Zone de distribution de St Germain sur Avre

Cette zone de distribution est aussi alimentée par les forages de St Germain sur Avre et Mesnil sur l'Estrée.

La synthèse suivante prend en compte les résultats des 23 échantillons prélevés en production et des 16 échantillons prélevés en distribution.

	Nombre d'analyses	Commentaires
Bactériologie	21 analyses	Eau de très bonne qualité bactériologique. 100 % des prélèvements sont conformes
Turbidité	28 analyses	Eau conforme à la norme de référence de qualité. Tous les prélèvements sont conformes. Maximum : 0.44 NFU
Dureté	6 analyses	Eau calcaire Moyenne : 32 °f maximum 33°f <i>Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé</i>
Fluor	2 analyses	Eau peu fluorée Moyenne : 0.15 mg/l Maximum : 0.15 mg/l <i>Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé</i>
Nitrates	29 analyses	Eau contenant des nitrates Moyenne : 30 mg/l - Maximum : 38 mg/l <i>L'eau peut être consommée sans risque pour la santé</i>
Pesticides	11 analyses	Eau présentant une concentration moyenne inférieure à la limite de qualité pour les pesticides analysés. Toutefois des dépassements de la limite ont été observés pour le paramètre « diméthachlore ». Moyenne 0.10 ug/L Maxi : 0.29 ug/L (diméthachlore) <i>La valeur sanitaire du diméthachlore est de 300 ug/L</i>
Aluminium	2 analyses	Eau ne contenant pas ou peu d'aluminium. Moyenne 0 ug/L Maxi : 0 ug/L

Avis sanitaire global de l'ARS

L'eau distribuée en 2018 est de qualité moyenne. La présence de pesticides a été observée régulièrement, sans risque pour la santé. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours. L'eau peut être consommée par tous. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques :

Installations	Paramètres microbiologiques		Paramètres physico chimiques	
	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
La Madeleine UDI	10		10	
St Germain sur Avre UDI	15		15	
St Germain sur Avre TTP	6		23	4
Total	31		48	4
Taux de conformité		100.00 %		91.7 %

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau / nouveaux captages

Code national	Nom du captage	Débit	Périm. Protection. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. date	D.U.P date	indice
027000249	FUMECON	882	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027001519	BASSELINE F1	200	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027001520	LE RUET F1	177	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027001521	LE PRET DES FORGES F1	177	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027003002	LE RUET F2	155	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027003018	BASSELINE F2	200	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027003019	LE PRES DES FORGES FE1	177	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027003020	LE PRES DES FORGES F2	155	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
027003021	LE PRES DES FORGES F3	155	N	TE	01/12/2008	31/08/2011	31/01/2013	04/07/2017	60 %
Indice consolidé									60 %

2.6 Le forage de la Fontaine

Ce forage est situé à St Lubin des Joncherets, il alimente la commune (hors secteur des caves) ainsi que le SICELP (Chataincourt, Escopain, Laons et Prudemanche) et la commune de Dampierre sur Avre.

Un contrat de vente d'eau existe entre ces communes et le SEA PAQUETTERIE depuis que le service d'eau de la commune de St Lubin des Joncherets a été transféré au SEAP au 01.01.2009.

La procédure de déclaration d'utilité publique est achevée.

2.6.1 Exploitation du point d'eau

Nombre de pompes installées suite aux travaux de réhabilitation du forage :

Depuis le 03 août 2017 : 2 de 100 m³/heure chacune

2.6.2 Qualité des eaux

La synthèse suivante prend en compte les résultats d'échantillons prélevés en production et en distribution sur St Lubin des Joncherets (hors secteur « des Caves »).

	Nombre d'analyses	Commentaires
Bactériologie	17 prélèvements	Eau de très bonne qualité bactériologique.
Turbidité	17 prélèvements	Eau conforme à la norme de référence de qualité. Moyenne 0.12 maximum : 0.35 NFU
Dureté	5 prélèvements	Eau moyennement calcaire Moyenne : 24.69 °f - Maximum : 25.80 °f
Fluor	2 analyses	Eau peu fluorée Moyenne : 0.08 mg/l
Nitrates	17 prélèvements	Eau présentant une teneur en nitrates conforme à la norme. Moyenne : 40.13 mg/l Maximum : 42.80 mg/l - minimum : 32.80 mg/l
Pesticides	4 prélèvements	Eau présentant une teneur moyenne inférieure à la limite de qualité pour les pesticides analysés. Toutefois, on observe la présence ponctuelle d'hydroxyterbuthylazine à une concentration inférieure à la limite de qualité.
Aluminium	2 prélèvements	Teneur inférieur à 10 ug/l

Avis sanitaire global

L'eau distribuée en 2018 est restée conforme pour les nitrates et pour les autres paramètres analysés. Aucune restriction n'a été émise pour la consommation de l'eau potable. Néanmoins suite à la présence ponctuelle d'hydroxyterbuthylazine (à une concentration inférieure à la limite de qualité), il convient de surveiller ce composé. L'eau peut être consommée par tous.

2.6.3 Environnement

Aucun problème lié à l'environnement.

2.6.4 Difficultés rencontrées dans l'exploitation du point d'eau

Difficultés concernant la source

- liées à la quantité : variation du niveau mais la productivité du site est suffisante.
- liées à la qualité : Pas de dégradation de la qualité de la nappe, les taux de nitrates sont constants et au dessous de la norme des 50 mg/l. Les résultats se stabilisent autour des 43 mg/l.



Difficultés concernant le forage / Difficultés liées aux équipements

Les équipements du forage de la Fontaine sont neufs. Le forage a été réhabilité en cours d'année 2017. Il est équipé de 2 pompes de 100 m³/h chacune.

III Indicateurs financiers

Le prix de l'eau : tarifs 2018

3.1 Généralités

La facturation est basée sur la consommation réelle des abonnés (pas de forfait). Des tarifs communs sont appliqués sur l'ensemble des communes adhérentes au SEA Paquetterie pour la période de consommations 2018.

Les tarifs sont votés chaque année en mars, avant le début des différentes périodes de consommations.

- Le SEA Paquetterie, applique un seul tarif, non dégressif, pour tous les abonnés (industriels, particuliers...).

Une exception à cette règle : Trois abonnés, la Résidence du Bois Clair (résidence médicalisée pour personnes handicapés) à La Madeleine de Nonancourt, le Collège Jean-Claude Dauphin à Nonancourt et le Home Charlotte (centre pour poly - handicapés) à St Georges Motel, bénéficient d'un tarif dégressif sur l'eau en raison de leurs importantes consommations et de leur caractère collectif.

Le Tarif dégressif est calculé comme suit :

- de 0 à 1000 m³ : plein tarif
- de 1001 à 1500 m³ : - 10 % du tarif initial
- de 1501 à 2000 m³ : - 15 % du tarif initial
- + de 2000 m³ : - 20 % du tarif initial.

3.2 Composition des tarifs Eau 2018

3.2.1 Rémunération du service Eau en 2018 (consommations 2017/2018 - rôles eau 2018)

Le conseil syndical, lors du vote du prix de l'eau 2018, a apporté les modifications suivantes :

- Pas d'augmentation du prix du m³ d'eau 2018, ni du de l'abonnement annuel.

Tarifs abonnements compteurs 2018 :

Communes	Produits	Tarifs annuels HT
Toutes les communes du SEAP	Part fixe Eau	32.00 €

RAPPEL

En vertu du principe d'égalité des usagers devant le service public, le comité syndical a décidé (délibération 2013-14 du 28 mars 2013) de facturer une part fixe Eau en fonction du nombre de logements desservis et non pas du nombre de compteurs. Ainsi, pour tous immeubles collectifs ou copropriétés dans lesquels il n'existe qu'un seul compteur pour mesurer les consommations, la facturation tiendra désormais compte du nombre de logements. Ainsi, chaque usager, propriétaire, locataire, en immeuble individuel ou collectif paiera la même part fixe sur sa facture d'eau.

Tarifs eau 2018 :

communes	tarif m3	Période de facturation
Mesnil sur l'Estrée	1.21 €	Janvier
La Madeleine de Nt	1.21 €	Janvier
Marcilly sur Eure	1.21 €	Janvier
Nonancourt	1.21 €	Mars
St Lubin des Joncherets	1.21 €	Avril
Louye	1.21 €	Avril
Courdemanche	1.21 €	Avril
Merville / Fontaine	1.21 €	Avril
St Germain sur Avre	1.21 €	Mai
St Laurent des Bois	1.21 €	Juin
Illiers l'Evêque	1.21 €	Juillet
St Georges Motel	1.21 €	Juillet

3.2.2 Taxes reversées aux organismes

* La **redevance de pollution domestique** participe au financement des actions visant à la **préservation des milieux aquatiques et des ressources en eau**. La redevance est proportionnelle à la consommation d'eau. Elle est calculée sur le volume d'eau consommé par chaque habitant.

=> Cette redevance est reversée intégralement à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Communes	Tarif 2016
La Madeleine de Nonancourt / Merville- Fontaine / Nonancourt / St Germain sur Avre / St Lubin des Joncherets / Illiers l'Evêque / Courdemanche / Louye / Mesnil sur l'Estrée / Marcilly sur Eure / St Georges Motel / St Laurent des Bois	0.420 € / m3

* La **redevance de prélèvement** est une incitation à un usage plus économe de l'eau et une source de financement pour les actions en faveur du rééquilibrage entre les ressources et les usages : alimentation en eau potable, industriels, irrigation...

=> Cette redevance est reversée intégralement à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

Le tarif appliqué sur les consommations de l'année 2018 est de **0.08 € / m3**.



Information sur le doublement de la redevance de prélèvement (information Agence de l'Eau)

Les fuites dans les réseaux d'eau potable génèrent une pression supplémentaire sur la ressource en eau et un surcoût d'exploitation du service d'alimentation en eau potable.

Un des objectifs de la loi Grenelle 2 est de promouvoir une véritable gestion patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable, en particulier en renforçant la lutte contre ces fuites au travers de nouvelles obligations réglementaires.

*Le décret du 27 janvier 2012 demande donc aux maîtres d'ouvrages de réaliser un descriptif détaillé de leur réseau d'eau potable avant fin 2013 puis, si le rendement de leur réseau n'est pas satisfaisant, d'élaborer un plan d'action pour résorber les fuites d'ici fin 2015. Les maîtres d'ouvrages qui entrent dans 84 % cette démarche conserveront leur taux de redevance de prélèvement, **les autres verront leur redevance doubler.***

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie vient de modifier le formulaire de déclaration annuelle pour la redevance de prélèvement afin d'intégrer les informations relatives à ces nouvelles dispositions :

- *Indice de Connaissance Patrimoniale (ICP)*
- *Rendement de réseau*
- *Indice Linéaire de Consommation (ILC)*

Dans le cadre de la déclaration de la redevance de prélèvement 2018 à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, voici les chiffres déclarés par le SEA Paquetterie :

Réseau de distribution :	201 km
Volume alimentant le réseau de distribution : (1)	1 011 279 m ³
Valeur de l'indice de connaissance de gestion patrimoniale : (2)	77 points
Valeur de rendement : (3)	83.84 %
Valeur de l'indice linéaire de consommation : (4)	11.56 m ³ /jour/km

(1) ou volumes pompés

(2) voir tableau de connaissance et gestion patrimoniale du réseau. L'indice doit être au minimum de 40 points pour que le service soit considéré en règle

(3) rendement primaire (ventes/volumes pompés)

(4) ventes journalières/km de réseau

(2)	Connaissance et gestion patrimoniale du réseau	Nombre de points	Points obtenus
Partie A	Existence d'un plan du réseau de transport et de distribution d'eau potable Mise à jour au moins chaque année	10 +5 pts	10
Partie B	Existence d'un inventaire des réseaux (linéaire, catégorie de l'ouvrage, précision des informations cartographiques) + matériaux et diamètres des canalisations pour 50 % du linéaire (60 % du linéaire = 1 pt sup / 70 % du linéaire = 2 pts sup / 80 % du linéaire = 3 pts sup / 90 % du linéaire = 4 pts sup / 95 % du linéaire = 5 pts sup)	10 + 5 pts	12
	Mention dans l'inventaire des réseaux des dates ou périodes de pose des canalisations pour 50 % du linéaire (60 % du linéaire = 1 pt sup / 70 % du linéaire = 2 pts sup / 80 % du linéaire = 3 pts sup / 90 % du linéaire = 4 pts sup / 95 % du linéaire = 5 pts sup)	10 + 5 pts	10
Partie C	Précision dans le plan des réseaux de la localisation des ouvrages annexes	10	10
	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électro - mécaniques existants	10	10
	Mention de la localisation des branchements sur le plan des réseaux (pour le service de distribution)	10	
	Mention sur un document, et pour chaque branchement, des caractéristiques du compteur (service distribution)	10	
	Existence d'un document identifiant les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau (et leurs caractéristiques)	10	10
	Existence d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement...)	10	10
	Existence d'un programme pluriannuel de renouvellement de canalisations	10	5
	Modélisation des réseaux	5	
	total	120	77

Le SEA Paquetterie a pour 2018 un rendement lui permettant de ne pas voir sa redevance de prélèvement doubler. Cette performance devra être maintenue, voire améliorée, pour 2019.

* Une redevance départementale est appliquée sur les factures d'eau de la commune de St Lubin des Joncherets : le **Fonds de Solidarité à l'Interconnexion des Réseaux d'eau Potable (FSIREP)**.

=> Cette redevance est reversée en intégralité au Conseil Général d'Eure et Loir.

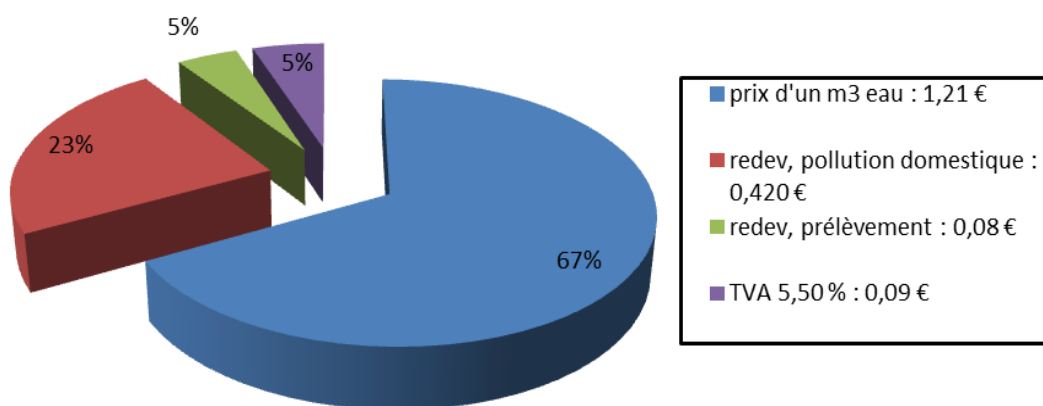
Le tarif pour 2017 est de **0.068 € / m³** (rappel tarifs 2015 : 0.072 €/m³ - 2016 : 0.072 €/m³ - 2017 : 0.067 €/m³)

3.2.3 T.V.A.

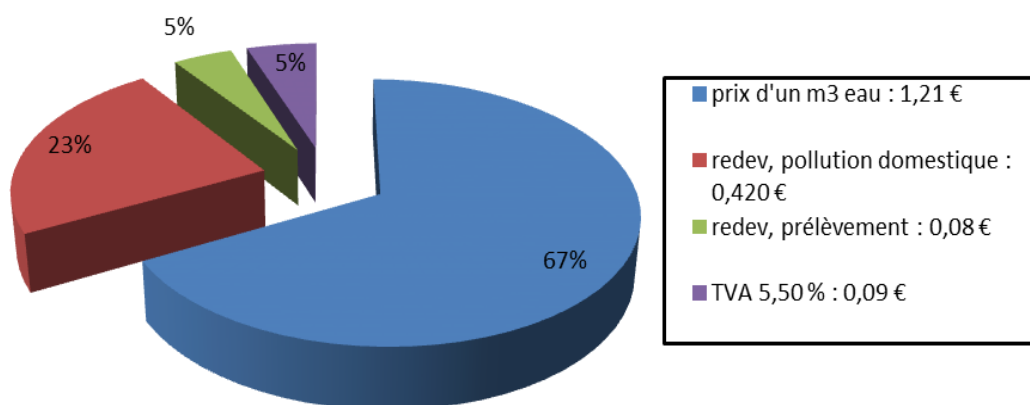
La TVA est appliquée au taux de 5.50 % sur la consommation d'eau et sur le reste des paramètres des factures (abonnements, redevances).

3.3 Comparatif des tarifs 2018 / 2017

prix du m3 d'eau en 2017/ hors abonnement



prix du m3 d'eau en 2018/ hors abonnement



3.3.1 Comparatifs Rémunération du SEAP

communes	Tarifs (en € HT)	2018	2017
Nonancourt, La Madeleine de Nt, Illiers l'Evêque, St Laurent des Bois, Marcilly sur Eure, St Georges Motel, Mesnil sur l'Estrée, St Lubin Des Joncherets	m3 eau	1.21	1.21 €
st Germain sur Avre, Louye, Courdemanche / Merville et Fontaine			
Toutes communes	Part fixe Eau	32.00	32.00 €

3.3.2 Comparatifs des taxes reversées à d'autres organismes

Redevance Pollution / AESN	Tarifs 2018 en €	Tarifs 2017 en €
Toutes communes	0.420	0.420

Redevance prélèvement / AESN	Tarifs 2018 en €	Tarifs 2017 en €
Toutes communes	0.08	0.08

FSIREP / départ. 28	Tarifs 2018 en €	Tarifs 2017 en €
St Lubin des Joncherets	0.068	0.067

3.4 Présentation d'une facture type - consommation de 120 m3

3.4.1 Facture - tarifs 2017 (pour mémoire)

Voir annexe 1 : Nonancourt / La Madeleine de Nt / Illiers l'Evêque / Mesnil sur l'Estrée / Marcilly sur Eure / St Georges Motel/ St Laurent des Bois / St Germain sur Avre / Merville Fontaine / Louye / Courdemanche / annexe 2 : St Lubin des Joncherets.

3.4.2 Factures - tarifs 2018

Voir annexe 3 : Nonancourt / La Madeleine de Nt / Illiers l'Evêque / Mesnil sur l'Estrée / Marcilly sur Eure / St Georges Motel/ St Laurent des Bois / St Germain sur Avre / Merville Fontaine / Louye / Courdemanche / annexe 4 : St Lubin des Joncherets.

Autres indicateurs financiers

3.5 Encours de la dette

3.5.1 Pour mémoire encours de la dette au 31.12.2017

date 1ère année remboursement	Org.	durée	capital origine	dette début exercice	annuité payée intérêts	dans l'année capital	dette fin exercice
2009 Tr (2)	CE	15	250 000.00	134 714.38	6 806.89	16 511.62	118 202.76
2009 Tr (2)	CM	13	44 890.91	19 984.27	725.82	3 692.82	16 291.45
2009 Tr (2)	DEXIA	8	27 937.99	292.95	0.00	292.95	0.00
2010 (3)	CRCA	15	1 200 000.00	720 000.00	27 000.00	80 000.00	640 000.00
2011 (3)	CM	20	1 000 000.00	737 500.00	32 200.00	50 000.00	687 500.00
2014 (4)	C M	17	710 000.00	590 000.00	25 760.00	40 000.00	550 000.00
2016 (5)	CRCA	10	100 000.00	100 000.00	631.67	10 000.00	90 000.00
2016 (3)(6)	CRCA	14a9m	773 207.29	773 207.29	11 981.44	52 420.84	720 786.45
TOTAL			4 106 036.19	3 075 698.89	105 105.82	252 918.23	2 822 780.66

3.5.2 Encours de la dette au 31.12.2018

date 1ère année remboursement	Org.	durée	capital origine	dette début exercice	annuité payée intérêts	dans l'année capital	dette fin exercice
2009 Tr (2)	CE	15	250 000.00	118 202.76	5 956.27	17 362.24	100 840.52
2009 Tr (2)	CM	13	44 890.91	16 291.45	579.68	3 838.96	12 452.49
2011 (3)	CM	20	1 000 000.00	687 500.00	29 960.00	50 000.00	637 500.00
2014 (4)	C M	17	710 000.00	550 000.00	23 968.00	40 000.00	510 000.00
2016 (5)	CRCA	10	100 000.00	90 000.00	569.26	10 000.00	80 000.00
2016 (3)(6)	CRCA	14a9m	773 207.29	720 786.45	11 147.95	52 420.84	668 365.61
2017 (3)(6)	CRCA	8	668 000.00	668 000.00	6 613.20	83 500.00	584 500.00
TOTAL			3 546 098.20	2 850 780.66	78 794.36	257 122.04	2 593 658.62

(2) Tr : prêts transférés au 01.01.09 à l'intégration de st Lubin des Joncherets

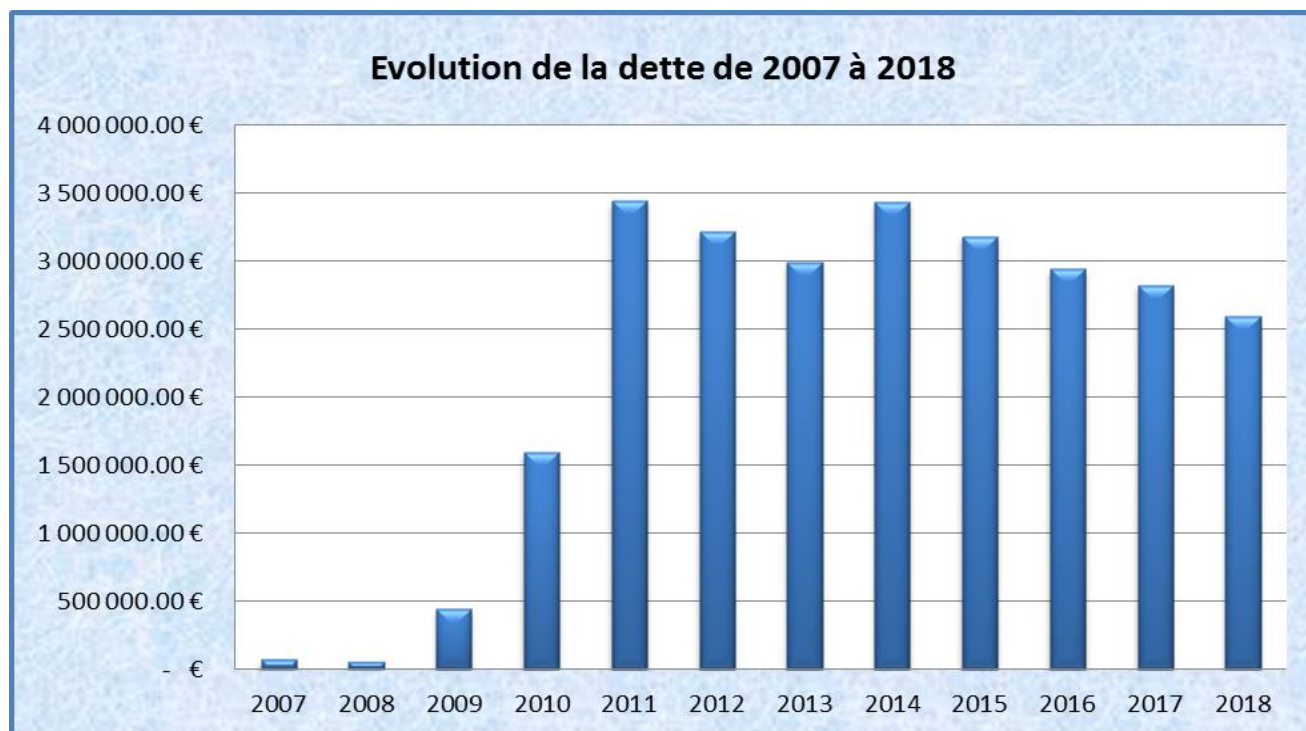
(3) prêts destinés à financer les travaux d'interconnexion, de créations de forages, réservoirs...

(4) prêt pour le financement des bâtiments administratif et technique transféré du service assainissement

(5) prêts pour le financement des travaux AEP secteur Pasteur à La Madeleine de Nonancourt

(6) prêts renégociés (maintien de la durée de remboursement / baisse du taux)

3.5.3 Evolution de la dette de 2007 à aujourd'hui



IV Travaux

4.1 Travaux en régie 2018

4.1.1 Recherches de fuites :

La **recherche de fuites reste une priorité**. Des relevés hebdomadaires sont effectués sur les compteurs des forages, compteurs de ventes d'eau et compteurs de sectorisation afin de surveiller toutes dérives de consommations. Dès qu'une hausse de la consommation moyenne est observée une recherche de fuite est réalisée.

13 fuites ont été réparées en 2018 par les agents SEAP (4 sur canalisations et 9 sur branchements). On note une diminution des fuites sur canalisations (réhabilitation de canalisations chaque année).

Le rendement global a augmenté cette année. Il est passé de de 80.79 % à 83 % (voir : **1 Evolution et répartition des volumes - 1.3 Les rendements**).

La recherche de fuites et la surveillance des forages seront maintenues sur 2020, avec l'ambition, à minima de maintenir le rendement à hauteur de 80 %, mais si possible d'améliorer encore les résultats obtenus en 2018.

Répartitions des interventions par communes :

Fuites	Courdemanche	Illiers l'Evêque	La Madeleine de Nt	Louye	Marcilly sur Eure	Mesnil sur l'Estrée
Canalisations	1	1			1	
Branchements		3			1	

Fuites	Nonancourt	St Georges Motel	St Germain sur Avre	St Laurent des Bois	St Lubin des Joncherets
Canalisations					1
Branchements			1		4

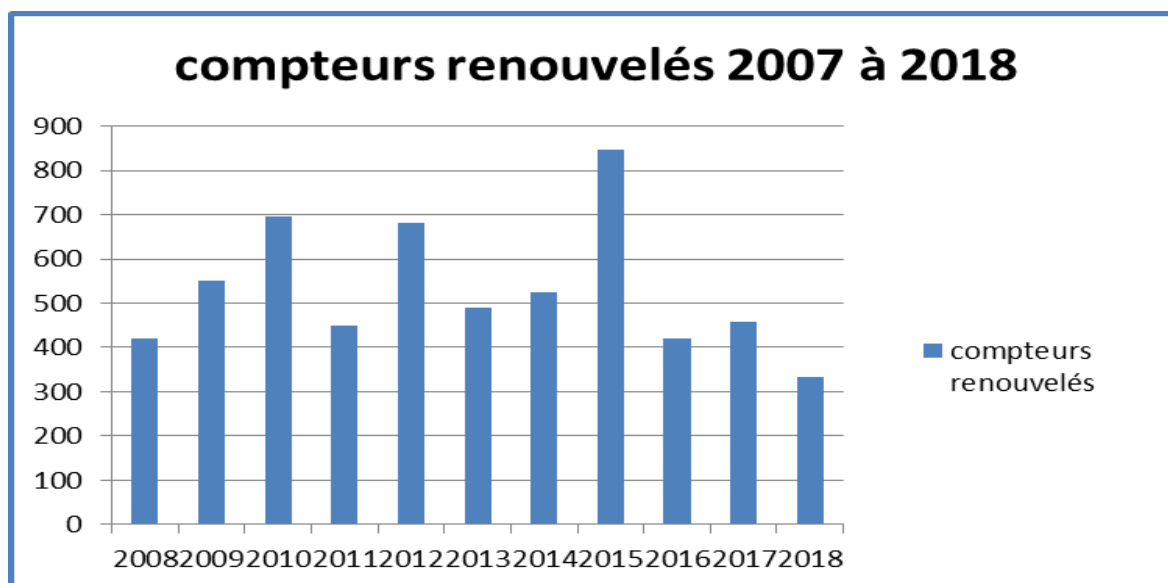
4.1.2 Renouvellement des compteurs

Le syndicat maintient son programme de remplacement de son parc de compteurs, afin de le renouveler en moyenne tous les 10 / 12 ans. Au-delà, les mécanismes des compteurs ont tendance à comptabiliser les volumes d'eau consommés de manière imprécise, souvent à l'avantage de l'abonné, donc au détriment du rendement du syndicat. Ces travaux entrent dans le cadre de l'entretien du réseau et des dépenses de fonctionnement.

En 2018, 332 **compteurs neufs** (compteurs équipés pour la télé-relève) ont été posés par le personnel du SEA Paquetterie, principalement sur les communes de Nonancourt et St Lubin des Joncherets (respectivement 142 et 130 compteurs).

D'autres compteurs neufs ont été posés sur les autres communes (renouvellements ponctuels).

La Madeleine de NT	Illiers l'Evêque	St Georges Motel	St Laurent des bois	Louye	Courdemanche	St Germain sur Avre	St Lubin des Jts	Nonancourt	Marcilly sur Eure	Mesnil sur l'Estrée
13	6	10	0	0	2	6	130	142	11	12



4.1.3 Autres travaux réalisés en régie par le personnel en 2018 :

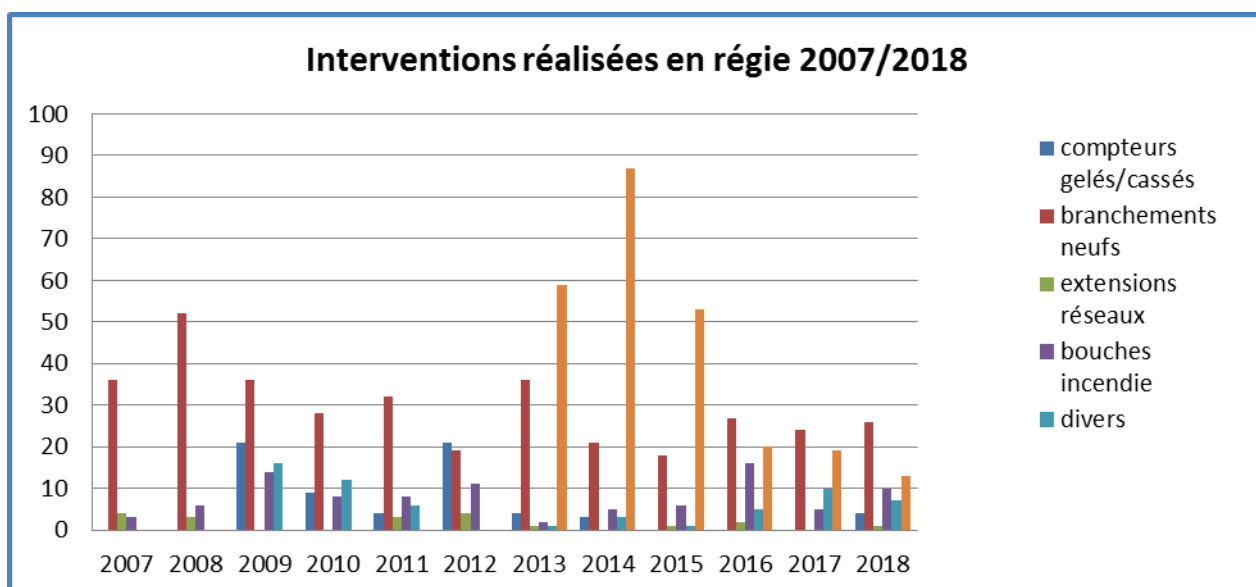
- 26 branchements nouveaux ont été réalisés - recette nette pour le SEAP : 29 136.14 €
(dont 1 avec extension du réseau AEP)
- 10 bouches à incendie ont été posées ou renouvelées - recette nette : 21 982.33 €
- 4 changements de compteurs gelés ou détériorés - recette nette : 534.35 €
- Contrôles poteaux et bouches incendie - recette nette : 3 825.00 €
- 7 interventions diverses (déplacements compteurs...) - recette nette : 2 427.60 €

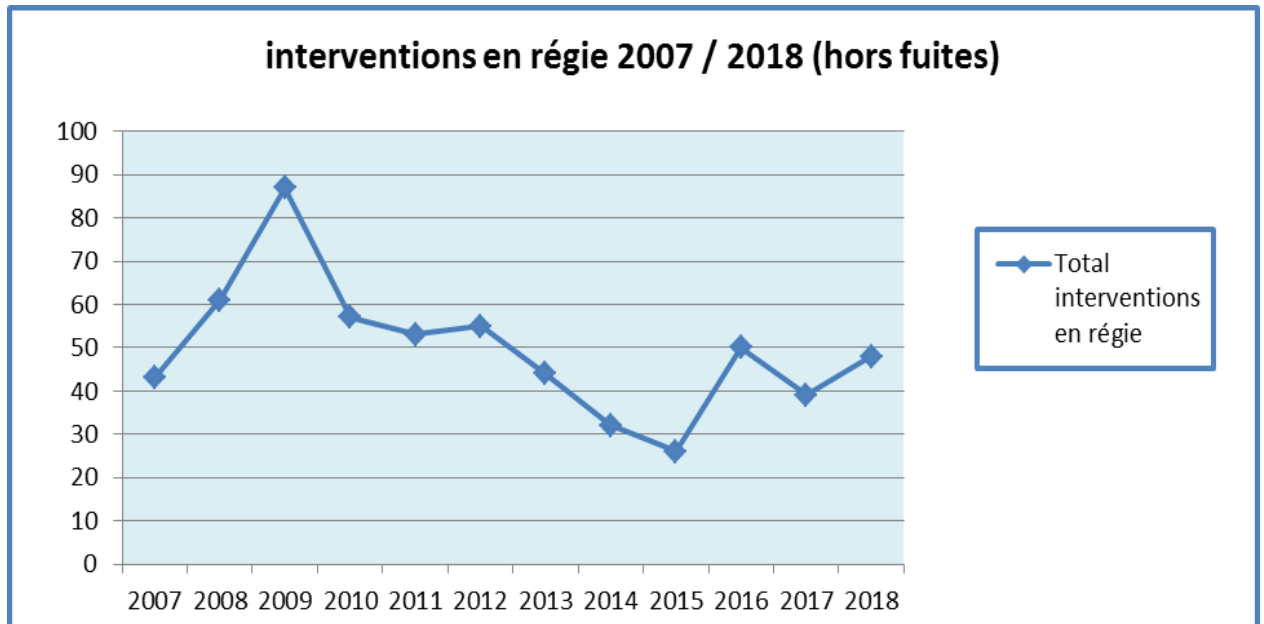
Nouveauté en 2018, les agents ont procédé sur commande des communes aux contrôles de poteaux et bouches incendie. Cette prestation comprend le contrôle des hydrants et la rédaction et fourniture d'un rapport détaillé par équipement. Le coût a été fixé par délibération à 25.00 € HT par hydrant.

Pour cette première année les agents ont contrôlé 153 poteaux ou bouches incendie

COMMUNES	2018
MARCILLY SUR EURE	34
NONANCOURT	29
ST GEORGES MOTEL	20
MESNIL SUR L'ESTREE	17
LA MADELEINE DE NT	14
BUIS SUR DAMVILLE	17
MARCILLY LA CAMPAGNE	22

4.1.4 Bilan des interventions en 2018 :





4.1.4 Renforcement de canalisation eau et reprise de branchements plomb

Des travaux de renforcement de canalisations et de reprises de branchements ont été réalisés en 2018 par le personnel du syndicat :

* Rue des Nonains - Saint Georges Motel :

Renouvellement de 290 ml de canalisation d'eau potable Ø 125, 65 ml de branchements et reprise de 18 branchements en plomb.

Coût réel des travaux : 44 549.02 € HT

Ouverture de tranchée
Pose de la nouvelle canalisation
Pose filet avertisseur et
remblaiement





4.2 Procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des forages

Pour mémoire :

Le bureau d'étude TELOSIA/AH2D a été retenu pour le suivi des procédures de DUP de 4 forages (1 existant et 3 à créer) :

- « Fumeçon » à St Germain sur Avre,
- « La Basseline » à St Germain sur Avre,
- « Le Ruet » à St Germain sur Avre,
- « le Prés des Forges » à Mesnil sur l'Estrée.

Montant du marché initial : 30 620.00 € HT

Il faut ajouter au montant du marché des frais de commissaire enquêteur et des frais divers (publication, reprographie...), ce qui donne une fiche financière de la mission d'environ 40 026.00 € HT au total.

L'ordre de service a été lancé en juillet 2012. La procédure de DUP est en cours.

L'enquête publique a été lancée courant novembre 2016. Elle s'est achevée en fin d'année.

Courant 2017, la déclaration d'utilité publique est passée en CoDERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) puis les arrêtés de DUP nous ont été transmis par la Préfecture de l'Eure :

- **3 arrêtés** « déclarant d'utilité publique les opérations et travaux relatifs à la dérivation des eaux et à la mise en place de périmètres de protection et servitudes autour des captages et autorisant le traitement et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine » pour l'ensemble des captages suivants :

- * Les Fumeçons, et Basseline F1 et F2, à Saint Germain sur Avre,
- * Le Ruet F1 et F2 à Saint Germain sur Avre
- * Les Prés des Forges F1, Fe1, F2 et F3 à Mesnil sur l'Estrée,

- **1 arrêté** « autorisant les prélèvements permanents » sur ces mêmes captages.

En 2018, TELOSIA a procédé à la notification des arrêtés de déclaration d'utilité publique, de servitudes et de cessibilité aux propriétaires.

Pour 2019, TELOSIA devra finaliser les dernières démarches, à savoir :

- Publier les servitudes au bureau des hypothèques et mettre à jour de l'état parcellaire,
- Fournir le dossier définitif après publication foncière
- Elaborer les documents nécessaires à l'annexion des servitudes des périmètres au PLU

Il reste environ 24 000.00 € de frais d'études à payer.

Décompte des dépenses

	Dépenses étude BAC HT
2012	6 500.00 €
2013	5 117.00 €
2016	1 200.00 €
2017/2018	0.00 €
total	12 817.00 €

Décompte des subventions

Subventions perçues	Conseil Général 27	Conseil Général 28	Agence de l'Eau	Cumul
2012			22 400.00 €	22 400.00 €
2013	2 000.00 €			2 000.00 €
2018			- 9 798.00 €	- 9 798.00 €
Total	2 000.00 €		12 602.00 €	14 602.00 €

Les prestations liées à la procédure de DUP n'étant pas achevées et le délai de la convention d'aide financière de l'Agence de l'eau étant arrivée à échéance, l'Agence de l'Eau a demandé le remboursement des aides trop perçues courant 2018. La somme de 9 798.00 € a donc été reversée à l'AESN.

Une nouvelle convention a été passée courant 2018 pour le solde des travaux.
(Montant travaux retenus : 18 900.00 € et montant de la subvention : 13 230.00 €)

4.3 Programme pluriannuel de travaux de renforcement de réseaux d'eau à La Madeleine de Nonancourt, St Lubin des Joncherets et Nonancourt.

Pour mémoire :

Le syndicat a lancé courant 2013 un programme pluriannuel de travaux pour le renforcement des canalisations d'eau potable du secteur « des Caves » à St Lubin des Joncherets, du secteur « Pasteur » à La Madeleine de Nonancourt et de la rue Hippolyte Lozier à Nonancourt (+ sente de la Morinière).

Le programme est détaillé comme suit :

- St Lubin : environ 3 300 ml de renforcement de réseau d'eau et reprise d'environ 100 branchements en plomb,
- Nonancourt : environ 1 000 ml de renforcement de réseau d'eau et reprise de 25 branchements en plomb.
- La Madeleine de Nonancourt : environ 400 ml de réseau d'eau potable (Ø 125 mm) et reprise d'environ 35 branchements (dont 20 en plomb - estimation).

Coût estimatif du programme : 1 200 000.00 €

4.3.1 Mission A.M.O (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage)

Une consultation a été publiée pour sélectionner un bureau d'études pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

L'entreprise CAD'EN a été retenue. Le coût de sa mission Eau s'élève à **11 988.00 € HT**. Le marché a été notifié en septembre 2014.

Des demandes de subventions ont été faites mais seul le Conseil Général d'Eure et Loir participera au financement du nouveau réseau d'eau potable et uniquement pour la partie « Eure et Loir », à savoir la commune de St Lubin des Joncherets.

La subvention accordée par le Conseil Général d'Eure et Loir s'élève à la somme de 2 019.00 €

Décompte des dépenses

	Dépenses A.M.O HT
2014	1 149.48 €
2015	1 984.64 €
2016	2 983.52 €
2017	1 015.21 €
2018	4 293.72€
Total	11 426.57 €

4.3.2 Marché AMO complémentaire

* Un marché complémentaire d'AMO a été lancé début 2018 en raison de la modification du programme initial. Les travaux ont été étendus aux rues Hippolyte Lozier et de l'Eglise à Nonancourt, et à la rue de Dampierre à Saint-Lubin des Joncherets (tranche 3).

Le coût de ce marché d'AMO s'élève à 3 972.00 € HT.

Décompte des dépenses

	Dépenses A.M.O HT tranche 3
2018	727.92 €
Total	727.92 €

4.3.3 Mission de Maîtrise d'œuvre

La consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée fin 2014. Le choix du maître d'œuvre est intervenu courant janvier 2015.

Le bureau d'études SOGETI INGENIERIE a été retenu. Le coût de la mission Eau s'élève à **93 630.00 € HT**. Le marché a été notifié en février 2015.

Une subvention de 10 468.00 € a été accordée par le Conseil Général d'Eure et Loir et un premier acompte de **3 140.00 €** a été perçu en septembre 2015.

Le solde sera versé par le Conseil Général 28 en fin de mission.

Courant 2017, un avenant n° 1 au marché a été passé afin de prendre en compte l'évolution du programme.

L'évolution du montant de la mission de MOE est de 2 241.54 € HT, ce qui porte le montant du marché à 95 871.54 € HT.

Décompte des dépenses

	Dépenses A.M.O HT
2015	27 125.02 €
2016	4 425.64 €
2017	14 903.28 €
2018	15 795.43 €
Total	62 249.37 €

4.3.4 Travaux en domaine Public

1- Travaux sur la commune de La Madeleine de Nonancourt - tranche 1 / **ACHEVEE**

Après une consultation en procédure adaptée, le groupement d'entreprises STURNO - SARC a été retenu pour la réalisation des travaux en domaine public. Le montant des travaux de renforcement du réseau d'eaux potable s'élève à la somme HT de 161 883.20 € pour environ 400 ml de réseau (Ø 125 mm) et reprise d'environ 35 branchements (dont 20 en plomb).

Aucune aide financière n'a été accordée pour ces travaux d'eau potable.

Décompte des dépenses

	Dépenses STURNO-SARC HT	SOUS TRAITANT	TOTAL
2016	126 685.17 €	1 000.00 € (Norgéo)	127 685.17 €
2017	7 521.15 €		
Total	134 206.32 €	1 000.00 €	135 206.32 €

Les travaux de cette tranche, sur la commune de la Madeleine de Nonancourt, sont achevés et réceptionnés.

2- Travaux sur la commune de St Lubin des Joncherets - tranche 2 / **EN COURS**

Après une consultation en 2017, le groupement d'entreprises SOGEA - EIFFAGE a été retenu pour la réalisation des travaux en domaine public. Le montant des travaux de renforcement du réseau d'eaux potable s'élève à la somme HT de 637 718.18 € pour environ 3 400 ml de réseau et reprise de branchements d'eau.

Décompte des dépenses

	Dépenses SOGEA EIFFAGE HT
2018	532 574.15 €
Total	532 574.15 €

Un dossier d'appel à projet retenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie a permis d'obtenir une aide financière sur cette partie de travaux.

Décompte des recettes

	SUBVENTIONS AESN
2018	64 916.00 €
Total	64 916.00 €

V Travaux 2019

5.1 Prévision des travaux en régie pour 2019

5.1.1 Recherches de fuites :

Considérant les enjeux règlementaires sur le doublement de la redevance de prélèvement (voir paragraphe [1.2.2 Taxes reversées aux organismes / redevance de prélèvement](#)) en cas de mauvais rendement de réseau, la vigilance sera maintenue sur 2017. Les agents du syndicat poursuivront les recherches de fuites en réalisant, si nécessaire, des sectorisations de nuits sur le réseau. Ils surveilleront les consommations d'eau sur les compteurs de l'ensemble des captages du SEA Paquetterie et vérifieront qu'il n'y ait pas d'augmentation subite des quantités pompées (relevés hebdomadaires).

5.1.2 Renouvellement du parc des compteurs d'eau et télé-relève :

Le programme de changement de compteurs sera maintenu. Les compteurs d'eau seront renouvelés par secteur et seront directement équipés de têtes émettrices afin de faciliter la relève des consommations d'eau. La prochaine commune dont les compteurs seront changés sera celle de Mesnil sur l'estrée.

Des changements ponctuels de compteurs seront réalisés sur l'ensemble des communes tout au long de l'année pendant les relevés annuels (compteurs bloqués ou trop anciens, compteurs gelés...).

5.1.3 Renouvellement de branchements en plomb :

Les opérations se poursuivront ponctuellement avec la reprise de branchements dispersés ou dans le cadre des travaux effectués en régie (voir paragraphe ci-dessous).

5.1.4 Travaux de renforcement de réseau d'eau potable et reprises de branchements

Détails des travaux :

- Route de Toisley / Mesnil sur l'Estrée :

Renouvellement de la canalisation d'eau potable (580 ml) et reprise d'environ 32 branchements (dont branchements plombs).

Coût estimé des travaux réalisés en régie : 90 000.00 €



- dévoiement réseau AEP à Marcilly sur Eure, Route de Nonancourt et désarmement de 2 forages
Coût estimé des travaux : 20 000.00 €

5.2 Prévision des autres travaux pour 2019 - programmes d'investissement

5.2.1 Programme de travaux de renforcement de réseaux d'eau à la Madeleine de Nonancourt, St Lubin des Joncherets et Nonancourt.

RAPPEL : Le syndicat a lancé courant 2013 un programme de travaux pluri annuel, pour le renforcement des canalisations d'eau potable du secteur « Pasteur » à La Madeleine de Nonancourt (phase1), du secteur « des Caves » à St Lubin des Joncherets (phase2) et de la rue Hippolyte Lozier à Nonancourt (+ sente de la Morinière) (phase 3).

* Le bureau d'études CAD 'EN a été choisi pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) - 2014. Il suivra l'intégralité des travaux jusqu'à la phase de réception, sur les 3 phases du programme.

* un avenant 1 au marché CAD'EN a été passé **courant 2017** afin d'affiner la mission d'AMO sur la phase 3 en raison de l'ajout de rues supplémentaires au programme de travaux (route de Dampierre et rue de l'Eglise à St Lubin des Joncherets).

* Le bureau d'études Sogeti a été choisi pour la mission de maîtrise d'œuvre - 2015. Il suivra l'intégralité des travaux jusqu'à la phase de réception, sur les 3 phases du programme.

* **Phase 1 :** Les travaux de renforcement du réseau d'eau potable sur le secteur Pasteur à La Madeleine de Nonancourt sont achevés.

* **Phase 2 :** Les travaux de renforcement du réseau d'AEP sur le secteur des Caves à St Lubin des Joncherets est en cours (démarrage en 2018) et devraient être achevés fin de 1^{er} semestre 2019. été lancée.

* **Phase 3 :** Une consultation pour la réalisation des travaux sur Nonancourt et St Lubin sera lancée courant 2019 pour un démarrage fin d'année ou début 2020.

Présent rapport, présenté pour approbation au comité syndical, le 06 juin 2019

Le Président,
M. Roger BAELEN.



ANNEXE 1 : facture d'eau 120 m3 - Consommation tarifs 2017

**Nonancourt - La Madeleine de Nonancourt / Illiers l'Evêque / Mesnil sur l'Estrée /
Marcilly sur Eure / St Georges Motel / St Laurent des Bois / St Germain sur Avre /
Louye / Courdemanche / Merville-Fontaine**

Facture d'Eau

Trésorerie Municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton
Place de la Madeleine 27320 Verneuil sur Avre

Votre référence :
XXXXXXXXX

27320 NONANCOURT / LA MAD....

Exp : Syndicat Eau et Assainissement de la Paquetterie
Rue de la Paquetterie 27320 Nonancourt
Téléphone : 02.32.58.29.00
Destinataire :

M. MME XXXXXXXXXXXX

NONANCOURT / LA MADELEINE DE NONANCOURT / ILLIERS
L'EVEQUE / MESNIL SUR L'ESTREE / MARCILLY SUR EURE / ST
GEORGES MOTEL / ST LAURENT DES BOIS / ST GERMAIN SUR AVRE
/ LOUYE / COURDEMANCHE / MERVILLE - FONTAINE

Période de consommation :
2016
Période d'abonnements :
2016

COMPTEUR
Ancien index : 0 m3
Nouvel index : 120 m3
Consommation : 120 m3

RUBRIQUES	Nb m3	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
EAU						
Abonnement compteur / eau	12	31,00	31,00	5,50%	1,71	32,71
Eau	120	1,21	145.20	5,50%	7,99	153.19
Redevance prélèvement	120	0,08	9,60	5,50%	0,53	10,13
Redevance pollution domestique	120	0,420	50.40	5,50%	2,77	53.17
TOTAUX			236.20		13.00	249.20

Modalités de règlement :
versement à effectuer dans les 30 jours à la
Trésorerie de Verneuil sur Avre :
1- par chèque à l'ordre du Trésor Public
2- en espèces à la caisse de la Trésorerie
Les réclamations sont à adresser dans les 30
jours au S.E.A.P

S.E.A.PAQUETTERIE
Facture n° :

Nom :
XXXXXXXXXX
Montant :
249.20 €



ANNEXE 2 : facture d'eau 120 m3 - Consommation tarifs 2017

St Lubin des Joncherets

Facture d'Eau

Trésorerie Municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton
Place de la Madeleine 27320 Verneuil sur Avre

Votre référence :
XXXXXXXXXX

ST LUBIN DES JONCHERETS

Exp : Syndicat Eau et Assainissement de la Paquetterie
Rue de la Paquetterie 27320 Nonancourt
Téléphone : 02.32.58.29.00

Destinataire :

M. MME XXXXXXXXXXXX

28350 ST LUBIN DES JONCHERETS

Période de consommation :

2016

Période d'abonnements :

2016

COMPTEUR

Ancien index : 0 m3

Nouvel index : 120 m3

Consommation : 120 m3

RUBRIQUES	Nb m3	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
EAU						
Abonnement compteur / eau	12	31,00	31,00	5,50%	1,71	32,71
Eau	120	1,21	145.20	5,50%	7,99	153.19
Redevance prélèvement	120	0,08	9,60	5,50%	0,53	10,13
Redevance pollution domestique	120	0,420	50.40	5,50%	2,77	53.17
FSIREP	120	0,067	8,04	5,50%	0,44	8.48
TOTAUX			244.24		13,44	257.68

Modalités de règlement :

versement à effectuer dans les 30 jours à la

Trésorerie de Verneuil sur Avre :

1- par chèque à l'ordre du Trésor Public

2- en espèces à la caisse de la Trésorerie

Les réclamations sont à adresser dans les 30 jours au S.E.A.P

S.E.A.PAQUETTERIE – ST LUBIN DES JONCHERETS

Facture n° :

Nom :

XXXXXXXXXX

Montant :

257.68 €



ANNEXE 3 : facture d'eau 120 m3 - Consommation tarifs 2018

**Nonancourt - La Madeleine de Nonancourt / Illiers l'Evêque / Mesnil sur l'Estrée /
Marcilly sur Eure / St Georges Motel / St Laurent des Bois / St Germain sur Avre /
Louye / Courdemanche / Merville-Fontaine**

Facture d'Eau

Trésorerie Municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton
Place de la Madeleine 27320 Verneuil sur Avre

Votre référence :
XXXXXXXXXX

27320 NONANCOURT / LA MAD....

Exp : Syndicat Eau et Assainissement de la Paquetterie
Rue de la Paquetterie 27320 Nonancourt
Téléphone : 02.32.58.29.00
Destinataire :

M. MME XXXXXXXXXXXX

NONANCOURT / LA MADELEINE DE NONANCOURT / ILLIERS
L'EVEQUE / MESNIL SUR L'ESTREE / MARCILLY SUR EURE / ST
GEORGES MOTEL / ST LAURENT DES BOIS / ST GERMAIN SUR AVRE
/ LOUYE / COURDEMANCHE / MERVILLE - FONTAINE

Période de consommation :

2016
Période d'abonnements :
2016

COMPTEUR
Ancien index : 0 m3
Nouvel index : 120 m3
Consommation : 120 m3

RUBRIQUES	Nb m3	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
EAU						
Abonnement compteur / eau	12	31,00	31,00	5,50%	1,71	32,71
Eau	120	1,21	145.20	5,50%	7,99	153.19
Redevance prélèvement	120	0,08	9,60	5,50%	0,53	10,13
Redevance pollution domestique	120	0,420	50.40	5,50%	2,77	53.17
TOTAUX			236.20		13.00	249.20

Modalités de règlement :
versement à effectuer dans les 30 jours à la
Trésorerie de Verneuil sur Avre :
1- par chèque à l'ordre du Trésor Public
2- en espèces à la caisse de la Trésorerie
Les réclamations sont à adresser dans les 30
jours au S.E.A.P

S.E.A.PAQUETTERIE
Facture n° :

Nom :
XXXXXXXXXX
Montant :
249.20 €



ANNEXE 2 : facture d'eau 120 m3 - Consommation tarifs 2018

St Lubin des Joncherets

Facture d'Eau

Trésorerie Municipale de Verneuil d'Avre et d'Iton
Place de la Madeleine 27320 Verneuil sur Avre

Votre référence :

XXXXXXXXXX

ST LUBIN DES JONCHERETS

Exp : Syndicat Eau et Assainissement de la Paquetterie

Rue de la Paquetterie 27320 Nonancourt

Téléphone : 02.32.58.29.00

Destinataire :

M. MME XXXXXXXXXXXX

28350 ST LUBIN DES JONCHERETS

Période de consommation :

2016

Période d'abonnements :

2016

COMPTEUR

Ancien index : 0 m3

Nouvel index : 120 m3

Consommation : 120 m3

RUBRIQUES	Nb m3	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
EAU						
Abonnement compteur / eau	12	31,00	31,00	5,50%	1,71	32,71
Eau	120	1,21	145.20	5,50%	7,99	153.19
Redevance prélèvement	120	0,08	9,60	5,50%	0,53	10,13
Redevance pollution domestique	120	0,420	50.40	5,50%	2,77	53.17
FSIREP	120	0,068	8,16	5,50%	0,45	8.61
TOTAUX			244.36		13,45	257.81

Modalités de règlement :

versement à effectuer dans les 30 jours à la

Trésorerie de Verneuil sur Avre :

1- par chèque à l'ordre du Trésor Public

2- en espèces à la caisse de la Trésorerie

Les réclamations sont à adresser dans les 30

jours au S.E.A.P

S.E.A.PAQUETTERIE – ST LUBIN DES JONCHERETS

Facture n° :

Nom :

XXXXXXXXXX

Montant :

257.81 €